

Necker, ne sont pas assez nombreux pour qu'il me soit possible d'en tirer une conclusion définitive; je dirai seulement que, chez les sujets qui prirent ponctuellement 10 à 30 centigrammes de caféine par jour, dans une centaine de grammes d'eau simple ou sucrée, les sueurs furent diminuées. Dans un cas de phthisie au dernier degré, le médicament ne fit rien, mais dans les autres cas, il agit d'une manière appréciable. Enfin, chez un sujet non tuberculeux, mais atteint de bronchite et ayant des sueurs la nuit, la caféine réussit bien. Il est infiniment probable qu'elle réussirait mieux dans les sueurs qui arrivent souvent chez les sujets affaiblis, chez les convalescents de maladies graves.

C'est dans ces mêmes circonstances que l'alcool rend des services signalés. Ce que j'avance ici semble paradoxal, puisque j'ai cité précédemment l'alcool parmi les agents qui peuvent favoriser activement l'excrétion de la sueur. Mais nous trouvons ici un exemple de la variabilité des effets suivant le mode d'administration des médicaments. L'alcool, (eau-de-vie, rhum) est un diurétique énergique (page 839), lorsqu'il est pris isolément et froid; il s'élimine alors presque exclusivement par les voies respiratoires et par les urines. Mais, lorsqu'il est ajouté à des infusions et à des décoctions chaudes administrées à des sujets qu'on maintient dans un milieu déjà échauffé pour les faire transpirer, l'alcool s'élimine également par les follicules sudoripares avec l'eau ingérée, et il en active le fonctionnement que l'eau chaude et la chaleur ambiante avaient déjà exalté. L'alcool est donc, au point de vue où nous nous plaçons, un agent à double effet; l'apparition de l'un ou l'autre de ces effets dépend du mode d'administration. C'est ce précieux agent, ou un bon verre de vin ou un peu de vin de quinquina que je conseille de prendre le soir aux sujets qui se trouvent momentanément affaiblis pour une cause quelconque, excès de travail ou autre, et dont la chemise s'humecte de sueurs pendant la nuit.

Résumé.

Les *Antisudorifiques* sont des agents possédant la propriété de diminuer les sueurs.

On les emploie spécialement dans la phthisie, où les sueurs sont si pénibles et si fréquentes, surtout à la période de la fonte des tubercules.

Les agents qu'on a essayés dans le but d'arrêter ou de diminuer les sueurs appartiennent à divers groupes. Ce sont d'abord des astringents (acétate de plomb, tannin), puis l'agaric blanc, qui n'est pas encore classé, le phosphate de chaux déjà étudié parmi les modificateurs de la nutrition; enfin diverses substances excitant les fibres lisses, par suite, celles des vaisseaux, et diminuant ainsi l'afflux du sang dans les réseaux qui entourent les follicules sudoripares. On peut citer, parmi ces dernières, la quinine, l'atropine, la caféine.

L'*acétate de plomb* est l'un de ceux qui ont été le plus employés. Mais cette substance n'est pas aussi efficace qu'on a voulu le dire; elle est d'ailleurs dangereuse, lors même qu'on ne la prescrit qu'à la dose de 5 centigrammes par jour. — Le *tannin*, pris dans la journée, spécialement vers le soir, aux doses de 2 centigrammes et demi à 10 centigrammes, aurait réussi entre les mains de Charvet. Trousseau employait le cachou, Fonsagrives prescrit le *ratanhia*: ces deux médicaments n'agissent que par le tannin qu'ils renferment.

L'*agaric blanc*, ou *polypore du mélèze* (*Boletus laricis*), diminue fréquemment les sueurs, mais d'une manière temporaire. On le prescrit aux doses de 75 centigrammes à 2 grammes en pilules. A ces doses, il ne produit aucun dérangement des fonctions digestives. — Le *phosphate de chaux* a été prescrit contre les sueurs aux doses de 4 à 6 grammes et même de 12 grammes par jour. C'est un médicament inoffensif qui a réussi fréquemment. Au lieu de l'administrer en nature, il serait préférable de le faire prendre, en quantités moindres, dissous dans un acide.

Les expériences de Kerner ont démontré que la *quinine* diminue les sueurs, ce qui est venu expliquer les résultats obtenus déjà par Fouquier et par Louis à l'aide de l'infusion froide de quinquina. Delieux a employé le tannate de quinine, qu'il préfère au sulfate de cette base, pour modérer les sueurs chez les phthisiques. Les doses de ces médicaments étaient de 50 centigrammes à 1 gramme administrés dans la soirée. — Les *Solanées vireuses* peuvent être utiles, attendu qu'elles font contracter les fibres lisses et dessèchent la peau et les muqueuses. Le café possédant la propriété de modérer les sueurs chez l'homme sain, il était rationnel d'essayer la caféine contre les sueurs des phthisiques. Quelques résultats avantageux ont été obtenus après l'administration de cet alcaloïde aux doses de 10 à 30 centigrammes par jour. — Enfin l'eau-de-vie, les boissons alcooliques non diluées dans un liquide aqueux et chaud, sont diurétiques et antisudorifiques.

QUATRIÈME ORDRE

BRONCHIQUES ET GÉNITO-URINAIRES

Il existe des médicaments auxquels on a reconnu, dès les temps les plus reculés, la propriété d'agir sur les muqueuses des voies respiratoires et des organes génito-urinaires. Ce sont, d'une part, les Balsamiques, d'autre part, la térébenthine ordinaire dont les médecins de Rome faisaient déjà un usage très-fréquent; enfin divers produits plus récemment connus, tels que le copahu, le cubèbe, etc.

Sans doute, ces médicaments peuvent produire des effets autres que ceux qui se manifestent du côté des organes respiratoires et génito-urinaires, mais ce sont ces derniers effets qui sont les plus évidents, les plus caractéristiques.

Tantôt l'action de ces médicaments se manifeste d'une manière spéciale du côté des voies respiratoires; telle est celle du benjoin, du baume de Tolu. Tantôt elle se manifeste d'une manière à peu près aussi marquée du côté des voies respiratoires et des organes génito-urinaires, de sorte qu'on peut produire à volonté ces modalités d'effets en variant les préparations et le mode d'emploi; telles sont les térébenthines et leurs huiles essentielles.

Parmi ceux qui agissent d'une manière prépondérante sur la muqueuse des bronches se trouvent, en premier lieu, les *Baumes* ou *Balsamiques*; en second lieu, la *gomme ammoniacque*. Parmi ceux qui agissent indifféremment sur les muqueuses des bronches et des organes génito-urinaires, se trouvent, d'une part, les térébenthines et leurs principes immédiats, c'est-à-dire ce groupe d'agents que j'ai désignés par l'expression commune de *Térébenthinés*; d'autre part l'*eucalyptol*.

I. — BALSAMIQUES.

Ce groupe est représenté par les *Baumes*.

On appelle ainsi des substances résineuses qui renferment, soit de l'*acide benzoïque*, soit de l'*acide cinnamique*, soit ces deux acides à la fois.

D'après cette définition, la substance appelée improprement baume de copahu ne doit pas être considérée comme telle; c'est une térébenthine, comme nous le verrons plus loin.

Les balsamiques les plus importants sont :

1° Le *benjoin*, qu'on obtient à l'aide d'incisions pratiquées sur la tige et les rameaux du *Styrax benzoin*, petite arbre de Java, Bornéo et Sumatra, qui appartient à la famille des Styracées. On le trouve, dans le commerce, tantôt en larmes (*benjoin amygdaloïde*), tantôt en masses solides (*benjoin en sortes*). D'autres arbres du même genre *Styrax*, ou *Aliboufier*, fournissent des produits aujourd'hui inusités en Europe.

Le benjoin renferme de l'acide benzoïque pur, une huile essentielle analogue à l'hydrure de benzoïle ou essence d'amandes amères, laquelle peut, comme cette dernière, donner de l'acide benzoïque en s'oxydant; enfin il contient plusieurs résines différentes. Ce produit se dissout dans l'alcool. Quand on verse de l'eau dans la teinture ainsi obtenue, il se forme un précipité blanc, comme lorsqu'en versant de l'eau dans la liqueur d'absinthe, il se forme un précipité verdâtre des principes qui sont contenus dans cette liqueur alcoolique et qui sont insolubles dans l'eau. — La liqueur blanche résultant de l'addition de l'eau à la teinture de benjoin porte le nom de *lait virginal*.

2° Le *baume du Pérou*, qui est fourni, soit par le *Myroxylon peruiferum*, arbre qui croît au Pérou et à la Nouvelle-Grenade et qui appartient à la famille des Légumineuses, soit par le *Myrospermum Pereiræ* de l'Amérique centrale. C'est de ce dernier que provient la plus grande partie du baume du Pérou employé aujourd'hui. On l'obtient à l'aide d'incisions pratiquées au tronc de l'arbre. Ce baume, qui est tantôt liquide, tantôt solide, ne renferme pas d'acide benzoïque mais de l'acide cinnamique; il contient, en outre, une substance appelée *cinnaméine*, qui est liquide, à peine soluble dans l'eau, et qui tache le papier comme les huiles grasses. Il renferme souvent une autre substance appelée *métacinnaméine*, qui est cristallisable, insoluble dans l'eau, mais qui, de même que la cinnaméine, est soluble dans l'alcool et dans l'éther.

3° Le *baume de Tolu*, qu'on obtient en pratiquant des incisions sur l'écorce du *Myroxylon* ou *Myrospermum toluiferum* de l'Amérique méridionale, commun aux environs de Tolu et de Carthagène. La couleur en est jaune, l'odeur balsamique et agréable. On le trouve, dans le commerce, tantôt dans des boîtes de fer blanc, tantôt dans des calebasses. Il est tantôt dur, tantôt visqueux. Il renferme de l'acide cinnamique pur et des résines dont l'une est soluble dans l'alcool froid, et l'autre est insoluble dans ce liquide.

4° Le *liquidambar*, qui est fourni par le *Liquidambar styraciflua*, arbre ressemblant assez à l'érable, qui croît au Mexique et aux États-Unis et qui appartient à la famille des Balsamifluées. On distingue le liquidambar *liquide*, qui est obtenu par incisions du tronc et des rameaux, et qui présente la plus grande analogie avec le baume du Pérou liquide, puis le liquidambar *visqueux* qui paraît identique avec le baume de Tolu.

5° La substance appelée *styrax liquide*, qui est fournie par le *Liquidambar orientalis* de l'Arabie et l'Éthiopie. Pour l'obtenir, on fait bouillir dans l'eau de mer l'écorce de cet arbre; le baume vient nager à la surface.

6° Le *storax*, baume d'une odeur suave analogue à celle de la vanille, d'une saveur parfumée, mais cher et rarement pur. On en trouve dans le commerce plusieurs sortes (*storax blanc*, *storax amygdaloïde*, *storax rouge*) dont l'origine est probablement commune. On admet que ce baume provient du *Styrax officinal*, petit arbre du Levant.

Enfin, parmi les substances renfermant à la fois de l'acide benzoïque et de l'acide cinnamique, on cite le baume (vulgairement résine) des *Xanthorrhæa hastilis* et *arborea* de la Nouvelle-Hollande. Ce baume recouvre la tige de ces végétaux; il est jaune, brun ou rouge, et exhale

une odeur agréable. On peut déjà se le procurer facilement dans le commerce.

EFFETS PHYSIOLOGIQUES DES BALSAMIQUES.

Nous venons de voir que ce qui caractérise les baumes, c'est la présence de l'acide benzoïque ou de l'acide cinnamique. Mais ces substances renferment des résines qui jouent un rôle important.

Les acides benzoïque et cinnamique, pris à faible dose, se transforment, dans l'organisme, totalement en acide hippurique et rendent les urines très-acides. Aussi étudierons-nous plus tard le rôle de ces acides lorsque nous traiterons des Lithontriptiques. Après leur ingestion à doses un peu élevées, par exemple à celles de 1 à 2 grammes, ces acides s'éliminent partiellement en nature, non-seulement par les urines, mais par la muqueuse respiratoire et par la peau. Ce n'est donc qu'à la condition d'être pris à des doses suffisantes que ces mêmes acides peuvent agir sur la muqueuse des voies respiratoires, car l'acide hippurique dans lequel ils se transforment totalement, lorsqu'ils ont été ingérés à faible dose, paraît dénué de propriétés physiologiques et curatives, si ce n'est dans la diathèse phosphatique. On pourrait faire respirer les vapeurs d'acide benzoïque; mais ces dernières provoqueraient la toux, si l'on n'usait de précautions.

Ce sont les résines contenues dans les baumes qui en sont les principes les plus importants. Cette proposition se trouve démontrée, à priori, par ce fait que les préparations dépourvues des résines, par exemple le sirop de Tolu préparé d'après la formule du Codex de 1837, sont inactives ou, du moins, presque inertes. Or, les effets de ces résines qui s'éliminent sans doute par les reins, mais qu'on retrouve aussi dans les produits d'expectoration, de même que les effets de l'acide benzoïque lorsqu'il s'élimine en nature par ces mêmes voies, consistent spécialement en une modification apportée dans les sécrétions de la muqueuse bronchique. Les sécrétions de la muqueuse des organes génito-urinaires ne sont guère changées, probablement parce que les principes actifs se trouvent trop dilués dans l'urine. Toujours est-il qu'il se produit, du côté des voies respiratoires, une sédation, une diminution même de l'hypérémie de la muqueuse, puis une élimination plus facile des mucosités qui diminuent peu à peu.

USAGES THÉRAPEUTIQUES.

Les Balsamiques que nous venons d'étudier, à l'exception de ceux du nouveau continent, étaient connus des anciens qui en faisaient un grand

usage. « Le baume de la Mecque ou de Judée, ainsi que la myrrhe (1), leur étaient principalement familiers. Ils n'en bornaient pas l'usage, comme on l'a dit, au pansement des plaies et des ulcères; ils les faisaient aussi servir au traitement d'un grand nombre de maladies chroniques viscérales qu'ils rapprochaient des ulcères, des tumeurs glanduleuses, des fistules, des écoulements externes, et les employaient surtout fréquemment en fumigation dans l'aménorrhée, la leucorrhée, l'hystérie, tous les flux muqueux, et les maladies chroniques du poulmon, catarrhales et nerveuses, ainsi que dans les affections du larynx, produisant l'enrouement et l'extinction de la voix, *raucedines et aphonie*. » (Trousseau et Pidoux).

Nous voyons donc spécifiés nettement chez les Anciens les usages internes et externes des Balsamiques. Or, ces usages sont à peu près les mêmes aujourd'hui.

Sans doute nous n'irons plus, à l'exemple de Morton, ériger les Balsamiques en moyens curatifs de la phthisie; car, si l'auteur de la *Phthisiologie* a réussi parfois, c'est qu'il s'agissait plutôt d'affections catarrhales chroniques que de phthisie pulmonaire. Trousseau affirme d'ailleurs n'avoir jamais guéri une seule phthisie par l'emploi de ces médicaments. Mais il reconnaît que les Balsamiques peuvent ralentir momentanément les progrès de la maladie, atténuer la fonte tuberculeuse et l'état catarrhal des bronches qui l'accompagnent presque toujours.

Dans les catarrhes pulmonaires chroniques, et même dans les bronchites intenses, on emploie avec avantage les Balsamiques, alors que l'état aigu s'accommoderait peu de l'usage des Térébenthinés. Ainsi, des bronchites qui menacent d'être graves sont coupées court, suivant l'expression des auteurs que j'ai cités, et, chez les enfants, pour qui le catarrhe pulmonaire aigu présente plus de gravité que pour l'adulte, le baume de Tolu peut être d'un immense avantage presque au début de l'affection, ou plutôt lorsque la sécrétion catarrhale commence à s'opérer.

Les Anciens, qui appliquaient les Balsamiques sur les ulcères externes, prétendaient pouvoir guérir les ulcérations pulmonaires par l'usage interne de ces mêmes médicaments. Ils tombaient dans une exagération

(1) La myrrhe se présente sous l'aspect de larmes irrégulières, rougeâtres, fragiles, d'une saveur aromatique amère, d'une odeur suave. Elle provient du *Balsamodendron myrrha* d'Arabie et d'Abyssinie. Ce n'est pas un baume. Elle se compose d'une huile essentielle épaisse, de couleur jaune, le *myrrhol*, et d'une résine fondant vers 95 degrés, la *myrrhine*.

La myrrhe a pu être employée avec avantage dans la chlorose et l'aménorrhée où elle agissait en favorisant la digestion et, par suite, la nutrition, à la manière des Amers.

manifeste. Mais Trousseau, qui est l'un des cliniciens et des thérapeutistes qui ont le plus étudié les effets curatifs de ces agents, a reconnu, avec nos devanciers, toute l'utilité des Balsamiques dans « les ulcérations du larynx consécutives aux phlegmasies chroniques simples de cet organe, et dans ces phlegmasies elles-mêmes non encore arrivées à l'état d'ulcération. » L'opportunité de ces médicaments a lieu surtout lorsque l'affection a passé de l'état aigu à l'état chronique, dont les symptômes consistent alors simplement en une douleur obtuse, du picotement, un fréquent besoin de tousser, de l'enrouement, de l'aphonie et une gêne variable de la respiration. Pour réussir dans ces cas et dans d'autres affections du larynx, il est de beaucoup préférable de recourir aux fumigations longtemps continuées. C'est ainsi que des laryngites chroniques ont pu être modifiées par la respiration d'une atmosphère embaumée par les vapeurs de ces substances.

Les Balsamiques ne sont plus guère employés aujourd'hui comme médicaments externes. Cependant le *lait virginal*, ou teinture alcoolique du benjoin étendue de 50 parties d'eau, dont on se sert comme cosmétique est, suivant Bourdel, très-efficace contre les gerçures du sein, et préférable peut-être au cérat de cacao. Il faut tenir compte sans doute de l'alcool qui ne reste pas inefficace dans ce liquide. Toujours est-il que cette préparation, appliquée sur le mamelon chaque fois que l'enfant a tété, et plus souvent s'il est besoin, amène la guérison au bout de quelques jours; elle ne cause, au début, qu'une cuisson légère et passagère. Le liquide se sèche sur le mamelon, mais la couche qu'il forme est enlevée par la salive de l'enfant à qui l'on peut présenter le sein sans avoir besoin de l'essuyer auparavant. — Trousseau a employé avec avantage les injections de teinture de benjoin seule ou étendue d'eau dans les otorrhées purulentes consécutives aux fièvres éruptives chez les enfants, en même temps qu'il administrait à l'intérieur le sirop de Tolu. — L'onguent de styrax est parfois employé comme détersif et siccatif sur les plaies.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES.

Le benjoin, les baumes de Tolu et du Pérou et le styrax sont les seuls balsamiques aujourd'hui usités. Mais c'est le baume de Tolu dont l'emploi est le plus fréquent.

Le benjoin s'administre, dans les catarrhes bronchiques, en poudre et sous forme pilulaire, plus rarement en émulsion, aux doses de 50 centigrammes à 2 grammes. — La teinture avec laquelle on obtient le lait virginal se prépare avec 1 de benjoin et 5 d'alcool à 90°,5.

Les fumigations se font en projetant, sur des charbons ardents, du benjoin

ou plutôt du baume de Tolu, ou bien en faisant respirer les vapeurs qui se dégagent de l'eau où l'on a mis quelques grammes de ces substances. Ces vapeurs contiennent, dans le premier cas, de l'acide benzoïque, et, dans le second, de l'acide cinnamique. — Les clous fumants dont on se sert plutôt pour masquer les mauvaises odeurs sont préparés avec : benjoin, 16; baume de Tolu et santal citrin, aa 4; charbon léger, 58; gomme arabique et nitre, aa 2; laudanum, 1; eau de cannelle, 12.

Sirop de Tolu.

Baume de Tolu et alcool..... aa 30

Faites dissoudre et ajoutez :

Sirop de sucre..... 4000

Il faut agiter ce sirop avant de l'employer. On doit rejeter le sirop préparé, d'après le Codex de 1837, avec une digestion aqueuse qui ne renferme rien des résines contenues dans le baume.

On emploie aussi des pastilles, des cigarettes balsamiques de Tolu.

Onguent de styrax.

Styrax liquide, résine élémi (1), cire jaune.... aa 8 gr.
Colophane..... 40
Huile de noix..... 48

Est associé parfois au cérat de Galien et au laudanum.

Résumé.

Les *Balsamiques* ou *Baumes* sont des produits végétaux renfermant de l'acide benzoïque ou de l'acide cinnamique, ou ces deux acides à la fois. On les obtient, le plus souvent, à l'aide d'incisions faites à l'écorce du tronc ou des branches des végétaux qui les fournissent. Les principaux d'entre eux sont :

Le *benjoin* qui provient du *Styrax benzoin*, de la famille des Styracées. Il contient de l'acide benzoïque pur et une huile essentielle analogue à l'hydrure de benzoyle et diverses résines.

Les *baumes du Pérou et de Tolu* qui sont fournis par les *Myroxylon* ou *Myrospermum peruvianum* et *toluiferum* de la famille des Légumineuses. Ils renferment de l'acide cinnamique.

Le *Liquidambar* qui est liquide ou visqueux et qui provient du *Liquidambar styraciflua*, de la famille des Balsamifluées.

Le *Styrax* liquide qui est fourni par le *Liquidambar orientale*.

(1) Substance molle, demi-transparente, d'une odeur agréable. Elle est fournie, soit par l'*Icica icicariba* (élémi du Brésil), soit par l'*Amyris elemifera* (élémi en pains).

Enfin le *storax* qui provient probablement du *Styrax officinale* du Levant. L'acide benzoïque et l'acide cinnamique, ingérés à faible dose, se transforment totalement dans l'organisme en acide hippurique; pris à des doses assez fortes, par exemple à celles de 1 à 2 grammes, une partie de ces acides s'élimine en nature, non-seulement par les urines, mais par la peau, et se retrouve dans les produits de sécrétion de la muqueuse des voies respiratoires. Ces agents ne sont donc des médicaments bronchiques qu'à haute dose. Mais les balsamiques en nature agissent mieux par les résines qu'ils renferment. Celles-ci modifient les sécrétions bronchiques, les rendent plus faciles, les atténuent ensuite en faisant disparaître l'hypérémie de la muqueuse.

Les Balsamiques sont prescrits surtout dans les catarrhes pulmonaires chroniques. — Le lait virginal est employé avec avantage en lotions sur les gerçures du sein.

II. — GOMME AMMONIAQUE.

Cette substance est une gomme résine provenant de l'évaporation du suc du *Dorema ammoniacum*, ou *Heracleum gummiiferum*, de la famille des Umbellifères. Elle nous vient de l'Arménie et de la Perse. Elle se présente sous l'aspect de larmes ou de masses blanches à l'intérieur, blanchâtres ou jaunâtres à l'extérieur, car elle jaunit avec le temps; d'une saveur amère, âcre et nauséuse, d'une odeur alliécée due à une huile volatile. L'alcool froid en sépare une résine, l'eau en sépare des substances gommeuses.

La gomme ammoniacque, que l'on classe, en général, parmi les Antispasmodiques, est caractérisée plutôt par des propriétés anticatarrhales que par des propriétés sédatives du système nerveux.

Prise à faibles doses, à celles de 2 à 4 grammes par jour, la gomme ammoniacque agit peu sur le tube digestif; elle active légèrement l'appétit; mais, à haute dose, elle détermine des effets purgatifs. Consécutivement à son absorption, elle agit sur la muqueuse respiratoire par laquelle son huile volatile s'élimine en partie, ainsi que son principe résineux; mais ce dernier se retrouve plutôt dans les urines. C'est pourquoi elle agit également sur les muqueuses des voies génito-urinaires.

On l'emploie avec avantage dans les catarrhes chroniques des voies respiratoires, dans l'emphysème pulmonaire avec hypersécrétion, dans toutes les sécrétions exagérées des bronches. Mais il faut que ces états morbides revêtent un caractère torpide; car, à l'état fébrile, la gomme ammoniacque, substance plus excitante qu'on ne l'a cru, ne conviendrait plus. — On en a fait usage dans la blennorrhée.

Les modes d'administration de la gomme ammoniacque sont les mêmes que ceux de l'asa foetida. Les doses en sont un peu moindres que celles de cette dernière (page 587).

III. — TÉRÉBENTHINÉS.

Le groupe des *Térébenthinés* comprend les *térébenthines* en nature ainsi que les *essences* et les *résines* qui composent ces substances.

GÉNÉRALITÉS SUR CES DIVERSES SUBSTANCES.

Térébenthines. — On appelle ainsi des produits végétaux demi-fluides, de couleur jaune verdâtre ou rougeâtre, d'une odeur pénétrante, d'une saveur généralement âcre et amère, insolubles ou très-peu solubles dans l'eau, mais facilement solubles dans l'alcool.

Les plus importantes sont d'abord celles qui sont fournies par divers arbres de la famille des Conifères, savoir :

La *térébenthine du mélèze*, qui provient du mélèze d'Europe (*Larix europææ*). On l'appelle encore *térébenthine fine ordinaire*, *térébenthine de Strasbourg*, *des Vosges*. C'est l'une des plus usitées en médecine. On la retire du mélèze en pratiquant des incisions au tronc de cet arbre.

La *térébenthine du sapin argenté*, qu'on retire de cet arbre (*Pinus picea* ou *Abies taxifolia, pectinata*). On l'appelle encore *térébenthine de Venise*, *d'Alsace*, *térébenthine au citron*, à cause de son odeur assez agréable qu'on a comparée à celle du citron. Elle est siccativ.

La *térébenthine de Bordeaux*, qui est obtenue à l'aide d'incisions pratiquées au tronc du *Pinus maritima*. L'odeur en est désagréable.

La *térébenthine de Boston*, qui est fournie par le *Pinus australis*.

La *térébenthine* improprement appelée *baume du Canada*, qui découle de l'*Abies balsamæa*. Elle possède une odeur agréable; elle est siccativ comme la *térébenthine du sapin argenté*.

La *poix blanche*, ou *poix de Bourgogne*, qu'on recueille dans les Vosges sur l'*epicea* (*Abies excelsa*), le plus élevé des arbres de l'Europe. Elle est blanchâtre ou jaunâtre, possède une odeur forte et une saveur amère.

Viennent ensuite des produits très-rares aujourd'hui et qui sont fournis par des arbres de la famille des *Térébinthacées*, savoir :

La *térébenthine* appelée improprement *baume de la Mecque*, de *Judée*, etc., qu'on obtient par des incisions faites au tronc du *Balsamodendron opobalsamum*, ou par la décoction, dans l'eau, des rameaux et des feuilles de ce même arbre. L'odeur en est suave.

La *térébenthine de Chio* qui s'écoule d'incisions pratiquées au tronc du *Pistacia terebinthus*, de l'Archipel. Elle n'est pas amère et possède une odeur analogue à celle du fenouil.